



Problèmes avec un constructeur de maisons individuelles

Par **Nicolas70**, le **30/09/2013** à **11:15**

Bonjour, je vais commencer par expliquer notre situation. Ma femme et moi avons 2 enfants et de part mon métier je suis régulièrement en déplacements. Aucun de nous ne connaît le monde de la construction. De ce fait lorsque nous avons choisi de faire construire notre maison, nous sommes passés par un constructeur de maison individuelle. Les plans de la maison sont des plans d'une maison "standard" de leur catalogue. Ces plans ont été signés en juin 2012, et les travaux ont commencé en décembre 2012. Jusqu'à là aucun soucis majeur. Jeudi de la semaine 38, le constructeur me contacte sur mon lieu de travail (à 800 km de la maison) pour m'annoncer que 10 cm de tuyaux doivent passer dans la cuisine pour l'évacuation des toilettes de l'étage. Il me dit qu'aucune autre solution n'est possible suite à l'aménagement de l'étage... D'abord réticent il me convainc en me rabâchant qu'aucune autre solution n'est possible et qu'il peut mettre un faux plafond dans toute la cuisine afin de pas avoir juste un caisson pour cacher ce bout de tuyau. Après ses explications et parce que selon lui rien d'autre n'est possible je lui dis de faire au mieux. Je prévient alors ma femme pour qu'elle se rende sur le chantier dès que possible afin de me remonter le rendu des travaux. Là ce n'est pas 10 cm de tuyaux, mais plus de 3 m de tuyaux qui se retrouvent dans notre cuisine, WC, douche... un véritable massacre, la dalle est cassée à de nombreux endroits et tous les tuyaux passent dans la cuisine. Nous faisons stopper immédiatement les travaux. La dessus, lundi de semaine 39 ma femme a rendez-vous avec le conducteur de travaux, ce dernier avait quand même fait venir les artisans chargés de la chape afin qu'ils la coule le lundi, alors que nous lui avons demandé par courrier de tout stopper. Afin que les tuyaux ne se retrouvent pas noyés dans la chape ma femme a renvoyé les ouvriers. Le maître d'oeuvre est alors arrivé sur le chantier et a dit que pour lui tout était normal. Lorsque ma femme lui a montré l'étendue des dégâts, il a simplement ajouté que de toute manière, avec une douche à l'italienne à l'étage, il ne pouvait pas faire autrement que de faire passer

les tuyaux dans la cuisine. Sauf que notre maison devant être certifiée BBC, n'a pas de douche à l'italienne... Lorsque ma femme lui à fait "découvrir" l'étage il est parti fou de rage en jurant sur les artisans.

De plus, étant présent aujourd'hui je suis passé sur le chantier. Après avoir visité les pièces je me suis rendu compte que des morceaux de placo-plâtres avaient été ajoutés dans une pièce. Ainsi nous avons un angle droit qui ne l'est plus et une poutre de la charpente à été masquée derrière d'autres morceaux de placo, si bien que toutes les autres sont apparentes (ce que nous voulions) et que celle ci est entièrement recouverte de placo... informations qui ne nous ont jamais été révélées.

A cela s'ajoute le fait que lorsque nous avons contacté le maître d'oeuvre pour nos menuiseries, nous avons souhaité changer la porte d'entrée. Je lui ai alors écrit un mail pour demander la plus valus pour la porte que nous souhaitions. Il nous a transmis le nouveau devis. Lorsque je suis rentré de déplacement, et que nous avons eu une réunion de chantier avec lui, nous lui avons demandé la marche à suivre pour valider le devis de la porte. Et là il nous annonce qu'il à déjà commandé la première porte et que c'est trop tard... (Premier coup de pelle le 17 décembre, réunion en janvier...) Nous avons fait l'impasse en se disant que si il n'y a que ça ce n'est pas grave.

Mais la semaine passée coup de téléphone du fournisseur de salle de bain qui nous demande notre avis sur les couleurs et options que nous avons émises sur la sdb. En effet ce fournisseur trouvait étrange que le maître d'oeuvre lui dise que tout été bon, qu'il n'y avait plus qu'à commander, sans passer par nous...

Bref nous ne savons plus quoi penser sur ce sujet, nous n'avons aucune faculté pour juger du travail réalisé, ni des choses à mettre en place pour redresser la situation.

Lorsque nous en avons parlé à des personnes du milieu, certaines ont parlé de réservations inexistantes, de contrats caduc car la hauteur sous plafond ne sera plus celle indiquée...

Je souhaite donc savoir quels sont nos recours et ce que nous sommes en droit d'attendre.

Je vous remercie,

Nicolas